

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 16 janvier, Emmanuel Macron s'est livré à un long plaidoyer en faveur de sa politique libérale. Quelle ne fut pas la colère des agents des finances publiques et de la CGT Finances Publiques de l'entendre pérorer qu'il avait réimplanté des trésoreries sur le terrain. Soit le président a fait preuve de mauvaise foi, soit son ignorance sur le sujet aurait dû l'encourager au silence.

TOUTES LES TRÉSORERIES MIXTES PRÉSENTES EN 2015 ONT ÉTÉ SUPPRIMÉES, SOIT 1 525 !

Jusqu'à la mise en œuvre du nouveau réseau de proximité (NRP) engagé en 2019, il existait :

- Des trésoreries spécialisées « classiques » : en charge de la gestion comptable et financière des collectivités locales, des hôpitaux et des offices HLM, du paiement des dépenses, de l'encaissement des recettes (impôts, produits locaux), du conseil en matière fiscale, budgétaire et financière pour les établissements publics locaux, et de la gestion de plusieurs budgets communaux, intercommunaux et Établissements publics locaux.
- Des trésoreries spécialisées dites « amendes » : pour le recouvrement des amendes et des condamnations pécuniaires.
- Des trésoreries mixtes : en charge des missions relevant de la fiscalité et de la gestion locale.

Après la mise en œuvre du nouveau réseau de proximité :

En plus de la suppression de toutes les trésoreries mixtes, toutes les trésoreries spécialisées ont été démantelées pour être regroupées dans les Services de Gestion Comptable en nombre bien plus limité (environ 500) avec un rôle uniquement comptable, et une centaine de trésoreries hospitalières.

Ainsi notre réseau de proximité est attaqué de toutes parts par E. Macron et son gouvernement, en le remplaçant par les établissements ou maisons France services : des points d'accueil multi-services publics « low cost », incapables de répondre pleinement aux demandes et aux besoins des usagers et à la charge partiellement des collectivités.

La vérité, c'est qu'E. Macron et son-ses gouvernement-s organisent le désengagement de l'État en matière de services publics de proximité. Mais cela, le président s'est bien gardé de le claironner.

CONTACTS :

- **Fanny DE-COSTER** Port : 06.32.08.28.56 • Mail : fanny.de-coster@cgt.fr
- **Olivier VILLOIS** • Port : 06.32.22.71.34 • Mail : olivier.villois@cgt.fr